

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 12 MAI 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur *Jean Mathias Joseph Meurice*, Sergent-Major au 9^e régiment d'infanterie.

(Voir le N^o 163 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Mathias-Joseph Meurice, sergent-major au 9^e régiment d'infanterie, qui, par requête en date du 17 mars 1843, demande la naturalisation ordinaire, est né accidentellement à Groningue (Pays-Bas), le 7 mars 1821; il n'avait que deux mois lorsqu'il a été amené en Belgique, par son père qui était français. Depuis cette époque il n'a cessé de résider dans ce pays, de sorte qu'il y a passé toute sa vie.

L'extrait du registre matricule des sous-officiers et soldats du 9^e régiment d'infanterie, annexé aux pièces du dossier, établit que le pétitionnaire s'est engagé volontairement, le 1^{er} avril 1833, comme élève-tambour; qu'il a renouvelé son engagement le 10 juillet 1841, qu'il a reçu le grade de caporal le 18 octobre 1836, celui de sergent le 16 mars 1838; qu'il a passé sergent-fourrier le 1^{er} octobre 1841, et enfin sergent-major le 1^{er} mai 1842.

Les renseignements obtenus des autorités consultées présentent le pétitionnaire comme un jeune homme d'espérance, d'une conduite et d'une moralité exemplaires et par suite émettent un avis favorable à sa demande en naturalisation.

Dans sa séance du 28 février dernier, la Chambre des Représentants l'a prise en considération, à la majorité de 42 suffrages contre 6.

CHRISTYN Comte DE RIBAU COURT, Rapporteur.